

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

On droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réclamation des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAPPIRE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Août 1874.

Bulletin politique.

La reine Victoria vient de clore la session du Parlement anglais par le discours habituel.

Nous ne croyons pas que ce discours soit de nature à plaire à Berlin, et d'autres cabinets encore ne le liront pas avec une très-vive satisfaction.

Deux des questions qui préoccupent en ce moment l'Europe y sont traitées rapidement, mais en des termes dont la précision n'échappera à personne.

Et tout d'abord il en résulte que la politique d'abstention complète ne doit plus être celle de la Grande-Bretagne, sous l'administration actuelle.

« Les relations de l'Angleterre avec toutes les puissances étrangères, a dit la reine, continuent à être amicales » ; et elle a aussitôt ajouté : « L'influence provenant de ces relations sera employée à maintenir les obligations imposées par les traités, à favoriser et à consolider la paix en Europe. »

Ainsi, le ministère tory est résolu à exercer son influence en vue du maintien et de la consolidation de la paix. C'est un avis à l'adresse de ceux qui cherchent à troubler la paix et à la rendre impossible ; il ne concerne point la France. Et quant à l'allusion aux « obligations imposées par les traités », et qui doivent être respectées, nous n'avons pas davantage à nous en émouvoir.

Que l'Angleterre s'efforce d'assurer le respect des obligations qu'imposent à toutes les puissances les traités et le droit international, nous ne pourrions que nous en féliciter. Nous ne serons pas, en effet, exposés à voir réussir des tentatives d'intervention avouée ou dissimulée, accomplies en faveur de pouvoirs non reconnus et dans des conditions d'hostilité trop manifeste contre notre pays.

Nous n'aurons pas non plus à craindre de voir modifier les règles du droit de la guerre dans un sens opposé à la justice et à nos intérêts.

Tels sont donc les principes hautement déclarés de la nouvelle politique de la Grande-Bretagne.

Voici les deux applications qui en sont faites dans le discours de clôture du Parlement :

« J'ai autorisé un délégué à assister aux conférences de Bruxelles ; mais, avant de le faire, j'ai cru devoir obtenir de toutes les puissances représentées au Congrès qu'aucune proposition ne sera introduite tendant à modifier les règles reconnues du droit international ou à leur imposer des restrictions. »

L'Autriche, comme la France, comme tous les États qui peuvent avoir à repousser l'invasion, est intéressée à ce que certaines dispositions du projet soumis à la conférence de Bruxelles ne soient pas ratifiées, parce qu'elles soumettraient le droit de défense à des « restrictions » inacceptables.

La ligne de conduite adoptée par le cabinet de Londres est donc avantageuse à ces divers États ; son opposition de principe à tout essai de restriction des droits internationaux sera pour eux un appui et une force.

Mais le passage relatif aux affaires d'Espagne est beaucoup plus important encore.

« Tout en désirant vivement le rétablissement de la paix et de l'ordre civil en Espagne, la reine estime que « le meilleur moyen d'arriver à ce résultat est de s'abstenir rigoureusement de toute intervention dans les affaires intérieures de cet État ami et indépendant. »

Ces paroles si nettes, introduites dans le discours de la reine, viennent confirmer solennellement celles que deux des membres du cabinet avaient récemment prononcées ; elles formulent l'arrêt du gouvernement anglais sur l'intervention éventuelle de l'Allemagne « dans les affaires intérieures de l'Espagne, » et rendent même très-improbable l'adhésion de ce cabinet à l'idée d'une

reconnaissance collective de la république sarraniste.

En résumé, nous ne voyons dans ce discours rien qui puisse provoquer en France les susceptibilités ou les appréhensions. Tout y témoigne au contraire de vues politiques qui ne peuvent nous être que favorables.

SÉBASTIEN LAURENTIE.

Chronique générale.

On lit dans le *Gaulois* :

« Nous apprenons que le grand chancelier d'Allemagne a donné l'ordre aux ministres et ambassadeurs de l'empire de signifier aux gouvernements près desquels ils sont accrédités qu'à son avis le moment est venu de reconnaître le gouvernement de Madrid, présidé par le maréchal Serrano. »

« Cette communication doit être faite aujourd'hui, simultanément, aux cabinets de toutes les grandes puissances. »

D'autres journaux ont donné la même nouvelle à peu près dans les mêmes termes et semblent croire qu'il suffira de cette notification de M. de Bismark pour que toutes les puissances s'empressent de céder à ses volontés.

Le discours de la reine d'Angleterre prouve qu'il n'en sera pas ainsi pour ce pays. La France n'est pas engagée davantage à le faire et ses intérêts y sont même directement opposés. Aussi n'avons-nous point à prendre souci de la communication dont parle le *Gaulois*.

Il est parfaitement loisible à la Prusse de reconnaître le gouvernement de Serrano ; c'est son affaire. Mais il est non moins permis à la France de ne pas suivre cet exemple. Et nous comptons, qu'en effet, s'il est donné, cet exemple ne sera pas suivi.

Nous lisons dans les journaux républicains :

« L'Union républicaine, avant de se séparer pour le temps des vacances, a constitué une commission de permanence composée de dix de ses membres, laquelle se tiendra en communication constante avec les commissions déjà nommées par les deux autres groupes de la gauche. »

« Elle se réunira régulièrement rue de la Sourdière, 34, la veille de toutes les convocations de la commission de permanence parlementaire, sans préjudice des autres réunions qui pourraient être jugées nécessaires. »

« Les membres de l'Union républicaine, présents à Paris, sont priés de s'adjoindre à leurs collègues de la commission aux réunions réglementaires ci-dessus indiquées. »

« La première réunion aura donc lieu le mercredi 19 août. »

Bien que la Chambre soit en vacances, la politique est loin de chômer. L'on dit même plusieurs ministres fort occupés et préoccupés de diverses questions, tant extérieures qu'intérieures. Parmi ces dernières, la poursuite contre le comité de l'appel au peuple figure au premier rang, mais elle ne paraît pas devoir aboutir. Outre que les bonapartistes promettent de faire reconnaître devant n'importe quelle juridiction la légalité de leurs actes, il faudrait pour commencer le procès une autorisation d'instrumenter contre M. Rouher, ce qui ne peut avoir lieu avant la rentrée de la Chambre.

On lit dans la *Patrie* :

Le bruit a de nouveau couru d'une demande faite par le cabinet italien au cabinet de Versailles, en vue du rappel de l'*Orénoque*. Il n'y a rien de vrai dans cet on-dit. L'Italie n'est nullement gênée par la présence de ce bâtiment inoffensif, et la seule personne que l'*Orénoque* empêche de dormir continue à être M. Schérer, député à l'Assemblée nationale et ancien correspondant sympathique des journaux anglais les plus avancés.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE TISSERAND PHILOSOPHE.

PROLOGUE.

Il était une fois un ouvrier et une ouvrière qui étaient mariés depuis quelques années, et qui vivaient tranquillement de leur travail dans le faubourg d'une grande ville. Vous n'avez pas trouvé dans tous les alentours un ménage plus tranquille. Le mari était un tisserand habile, et nul ne le surpassait dans la confection des tissus jacquart. Sa femme avait pour occupation le dévidage des trames et les soins du ménage. Ces braves gens avaient le malheur de n'avoir pas d'enfant ; ils avaient un autre malheur encore : de la fenêtre de leur échoppe on apercevait la campagne ; c'était pour le pauvre tisserand une grande tentation ; il y cérait quelquefois

et s'acheminait vers les jolis coteaux boisés... Mais dans la longue rue qu'il lui fallait suivre il y avait tant de cabarets, et dans les cabarets il y avait tant de camarades qui l'appelaient au passage, que jamais il ne lui fut possible d'arriver jusque sur cette belle côte si verdoyante, si calme et si gaie...

Au lieu donc que ses sorties lui causassent la joie qu'il en espérait, il n'en rapportait pour lui que tristesse et dégoût, et que larmes pour sa pauvre femme. Il n'aimait pas le cabaret, et cependant il y retournait toujours, parce que toujours la côte l'attirait. Cela dura huit ans ; mais un jour la hideuse guinguette lui révéla si bien ses dangers, qu'au lendemain sa femme, au réveil, le trouva assis sur son lit, la tête dans ses mains... il pleurait à sanglots. Enfin, après quatre heures d'un morne silence, il s'écria :

— Thérèse, je suis perdu si nous restons ici. Il faut quitter la ville. Te sens-tu femme à venir vivre avec moi dans les bois ?

— Si ça doit te sauver du cabaret, oui.

Tel fut, Messieurs, le prologue de l'histoire que je vais vous conter.

I.

DIX ANS PLUS TARD.

Dix ans plus tard, j'herborisais dans un bois à six lieues de la ville. J'entendis avec surprise, dans ce lieu solitaire, le bruit d'un métier à tisser. J'avançai de ce côté-là. Je me trouvai tout-à-coup au milieu d'une fort belle clairière. Dans cette clairière j'aperçus une basse et pauvre mesure entourée d'un jardin. J'approchai, et je vis, à ma grande surprise, par-dessus la haie, une collection des plus jolies fleurs. Les œillets surtout s'y montraient magnifiques et cultivés avec le plus grand soin. Le métier s'arrêta, et je vis sortir de la mesure un bonhomme qui me dit :

— Vous pouvez entrer, Monsieur ; si vous êtes amateur, vous verrez plus commodément quelques plantes qui pourront vous intéresser.

J'entrai en effet ; mais ce ne furent pas quelques plantes seulement qui m'intéressèrent, ce fut tout le jardin, et ce fut encore plus le jardinier. Je ne sais si chez Vilmorin

on eût mieux causé jardinage que ne le faisait ce bonhomme. Je voyais qu'il n'ignorait aucune des théories ni des pratiques les plus modernes.

— Mais, lui dis-je, vous avez donc des livres ?

— Oui, Monsieur, me dit-il, je tâche de me tenir au courant.

Entre autres curiosités horticoles, il me fit voir une collection d'œillets en fleurs véritablement magnifique.

— Je suis en correspondance, me dit-il, avec un jardinier de Harlem, à qui chaque année j'envoie une dizaine de mes plus beaux sujets, et il me les paye en moyenne vingt francs. J'ai aussi obtenu de graine, ajouta-t-il, quelques roses tout-à-fait nouvelles ; mais je les garde pour moi ; elles sont en ce moment défilées, et je regrette beaucoup de ne pouvoir vous les montrer.

Après le jardin je vis la maison, et je fus, en y entrant, vingt fois plus étonné encore que je ne l'avais été dehors. L'objet principal était le métier à tisser. Sur l'ensouple de ce métier je vis enroulée une des plus riches

On lit dans la correspondance parisienne du *Novelliste*, de Rouen :

« Vous savez qu'il a été fait depuis longtemps des instances auprès du comte de Chambord pour le déterminer à habiter le château dont il a pris le nom. Ces instances, renouvelées dernièrement, ont pu faire croire, à cause du silence gardé par le prince, à une décision favorable de sa part qui aurait eu pour résultat de grouper autour de lui non-seulement les diverses notabilités du parti, mais encore tous les membres de la maison de France. On vient de recevoir la réponse de Frohsdorff, qui est simplement négative et basée sur des engagements pris à l'avance par le prince. »

« La famille d'Orléans attendait, paraît-il, de connaître cette résolution avant de faire aucun projet de villégiature. Ses membres, dispersés aux eaux ou au bord de la mer, se tenaient prêts à se réunir soit à Chambord, soit à Chantilly, selon les circonstances. Chambord ne devant pas recevoir encore cet automne son propriétaire, c'est donc à Chantilly que les frères et les neveux du duc d'Aumale passeront la plus grande partie du mois de septembre et du mois d'octobre. On parle déjà de nombreuses invitations faites à l'occasion de ce séjour et de fêtes brillantes qui auraient lieu, indépendamment de chasses à tir et à courre. »

On lit dans le *Journal officiel* :

Nous pouvons annoncer qu'à la suite des mesures sanitaires prises par l'administration de la guerre, l'épidémie qui sévissait parmi les troupes casernées au fort de Vincennes a presque soudainement cessé.

Le *Standard* publie la dépêche suivante :

« Paris, le 6 août. Par suite d'une invitation du gouvernement français, la duchesse de Madrid, avec sa famille, a quitté Pau pour se rendre à Bordeaux. »

« Plusieurs boîtes de munitions, principalement des cartouches, ont été saisies à la frontière. »

« Il n'y a pas de nouvelles ultérieures quant aux difficultés avec l'Allemagne; dans les cercles officiels, on espère qu'il n'y a pas à se préoccuper de conséquences désagréables. Néanmoins, la situation est critique au dernier point. Un grand succès remporté par les carlistes amènerait de sérieux résultats. »

Nous publions ci-après le texte d'une lettre-programme adressée aux journaux catholiques et royalistes de province par le président du congrès de Tours, M. Benezet.

S'inspirant des idées qui triomphèrent en ce congrès, M. Benezet fait voir quels fruits ont déjà portés les résolutions prises alors, et en tire l'espoir que, pour l'avenir, elles seront plus fécondes encore.

et plus belles étoffes que j'eusse jamais vues. Cette étoffe, du plus beau satin or et soie, était destinée à l'ameublement d'un prince russe. Comme j'en louais la magnificence et le bon goût, il me dit :

— Le fabricant pour lequel je travaille me charge toujours de ces sortes de tissus, que, du reste, il me paye très-bien.

— Que gagnez-vous, dis-je, par jour pour de si beaux produits ?

— Une quinzaine de francs environ; mais il est bien rare que je travaille plus de trois jours par semaine. Je suis paresseux.

— Comment, paresseux ? Vous me semblez, au contraire, plein d'activité.

— Oh ! je suis paresseux à ma manière. Je n'aime pas donner tout mon temps à ce qui rapporte; j'en emploie la majeure partie aux occupations qui, loin de garnir la bourse, la vident; mais il ne faut pas ne penser qu'au gain. Je ne travaille absolument que pour mes nécessités, et mes nécessités sont des livres, des fleurs. Quant au reste, vous le voyez, je n'ai ni habits, ni meubles; je vis de pain et d'eau. Ma femme a tenu seule-

Au fond, comme il le fait très-bien observer, c'est quelque chose que le succès de l'extrême droite empêchant le vote d'une constitution républicaine, mais ce n'est là qu'un succès négatif, et il faut désormais vouloir et faire autre chose.

C'est dans ce but que M. Benezet reprend pour les développer à nouveau les conclusions du congrès de Tours.

Le programme royal nettement accepté dans son entier, voilà ce qu'il importe aux journaux de soutenir et aux députés royalistes de prendre pour règle de leur vote.

Il n'est pas douteux que les journaux de province répondront à l'appel de M. Benezet. Nous voudrions espérer qu'au retour les députés ne seront pas moins fermes à se placer sur le terrain qu'indiquait la lettre royale du 2 juillet.

AUX SIGNATAIRES DE LA DÉCLARATION DE TOURS.

Chers confrères,

A la fin du mois d'avril, peu de jours avant la rentrée de l'Assemblée nationale, nous étions réunis à Tours et nous y rédigeons ensemble cette déclaration qui attirera si fortement l'attention du public sur la presse catholique et royaliste de province.

En présence de ces hommes qui avaient repoussé le Roi, parce qu'il refusait d'arborer le drapeau de la Révolution, nous osions déployer le drapeau de notre vieille France; à la face de tous les partis conjurés contre la Royauté légitime, nous déclarions qu'elle pouvait seule sauver le pays; et, pendant que M. de Broglie préparait ses batteries pour enlever, dès la rentrée, l'organisation du Septennat, nous conjurons les députés royalistes de ne voter aucune des lois constitutionnelles qu'on allait soumettre à leurs délibérations.

Quinze jours après, le ministère de Broglie tombait devant un vote qui renversait tous ses plans, et ce vote était dû à nos amis de l'extrême droite. Malgré ce premier échec, le gouvernement du maréchal ne renonça pas à la constitution de ses pouvoirs. Il reprit bientôt cette œuvre avec le nouveau ministère. Après avoir fait menacer la droite d'une conjonction des centres, pour la création d'un septennat républicain; après quelques votes malheureux qui semblaient sanctionner cette conjonction, le Président de la République entra personnellement en scène. Nous eûmes coup sur coup la grande revue avec son ordre du jour, le Message impérial, les injonctions portées par M. de Fourtou à la commission des Trente, et, entre-temps, la suspension de l'Union pour la publication du manifeste royal.

Toute cette mise en scène n'a abouti à rien, grâce à la constance de nos amis de la droite. Le gouvernement a dû reculer et chercher un refuge dans l'ajournement qu'il avait d'abord refusé. Il est vrai qu'il a couvert sa retraite par une victoire sur la République; mais cette victoire, c'est nous qui devons en avoir les premiers bénéfices. Quant au gouvernement, en brûlant ses vaisseaux

ment à avoir un bon lit; elle l'a. N'ayant pas avec moi beaucoup d'occupation, elle va toutes les semaines deux ou trois fois à journée, et comme on l'aime beaucoup dans le pays, elle se crée ainsi un petit supplément personnel dont elle dispose à son gré. Je ne lui ai d'ailleurs jamais rien refusé; mais elle s'est elle-même habituée à mon genre de vie, et s'y associe très-bien. Aussi trouveriez-vous difficilement, dans la misère et même dans l'opulence, des gens plus gais que nous.

Je voyais, rangés sur quatre planches grossières au-dessus du métier, environ deux cents volumes.

— Est-ce là, demandai-je, votre bibliothèque ?

— Oh ! ce n'en est que la moindre partie.

— Je comprends; le reste est dans une autre pièce.

— Le reste est dans ma mémoire.

— Que voulez-vous dire ?

— Une chose très-simple: c'est qu'à mesure que j'ai lu mes livres (dont je me rappelle très-bien la substance) je me hâte

du côté de la République, par l'importante déclaration du général de Cissey, il a fait perdre à l'organisation du septennat l'une de ses plus grandes chances; il a rendu impossible le septennat impersonnel et républicain.

Je ne voudrais pas attribuer à notre démarche plus d'influence qu'elle ne pouvait en avoir et qu'elle n'en a eu, en effet. Nous n'avons eu peut-être qu'un mérite: celui de dire tout haut et d'un commun accord ce qui était dans la pensée de tous les vrais royalistes, comme le prouvent les nombreuses adhésions que notre déclaration a reçues, comme le prouve aussi la conduite résolue des députés de l'extrême droite à l'ouverture de la session.

Il n'en est pas moins vrai que vous avez eu votre part dans les résultats de cette campagne, par votre coopération ou votre adhésion à la déclaration de Tours. Vous y avez contribué aussi par l'attitude ferme que vous avez gardée pendant les débats de cette laborieuse session. Nos députés se sont sentis ainsi soutenus par l'opinion dont vous êtes les vaillants organes; et ont maintenu leur énergie à la hauteur de la situation. Permettez à celui que vous avez honoré de votre présidence de vous en féliciter, et, s'il osait le dire, de vous en remercier.

Ne nous faisons pas illusion cependant: la victoire remportée par la droite n'est, si je puis ainsi parler, qu'une victoire négative. Nos amis ne pouvaient évidemment entreprendre une nouvelle campagne pour le rétablissement immédiat de la monarchie. Les dispositions bien connues du centre droit et de la droite modérée leur faisaient pressager un échec certain s'ils avaient osé l'entreprendre. Ils ont fait ce qu'ils pouvaient faire, ce que nous leur avions demandé: ils se sont opposés à l'organisation de ce septennat, qu'on n'avait imaginé que pour élever une barrière infranchissable devant la monarchie.

Attaqués dans leurs retranchements, ils ont gardé toutes leurs positions. C'est beaucoup sans doute, et pourtant ce n'est rien. Tant que la monarchie n'a pas été reconnue et réintégrée dans ses droits séculaires, nous avons tout à craindre de ceux qui, ne pouvant lui faire un plus grand mal, ont ajourné son rétablissement de mois en mois, d'année en année, depuis le 8 février 1871 jusqu'à l'heure présente, et qui se consolent sans doute d'avoir été forcés d'ajourner la discussion des lois constitutionnelles, parce que c'est aussi l'ajournement de la restauration monarchique.

Ils ont dû rompre avec le bonapartisme et le républicanisme, qu'ils avaient caressés un instant pour nous les opposer et qui étaient devenus menaçants pour eux-mêmes; mais ils n'ont rompu avec aucun de leurs préjugés, et tout nous fait croire qu'ils n'ont renoncé à aucun de leurs ambitieux projets. Or, les voilà revêtus pour quatre mois d'un pouvoir presque sans contrôle et sans limites. Ne voudront-ils pas s'en servir pour nous préparer une nouvelle surprise ?

Nous savons bien qu'ils échoueraient encore, mais leur chute, s'ils s'obstinaient dans

leur parti pris de politique anti-monarchique, serait inévitablement le signal de nouvelles et grandes catastrophes. Tout ce qu'ils affaibliront la légitimité et pour consigner le roi à la frontière, tourne exclusivement au profit de la révolution, dont ils n'ont pu arrêter les progrès, dont ils ne pourront empêcher le triomphe, malgré leur habileté, ou plutôt à cause de leur habileté.

Que cette considération ne nous entraîne pas dans leur orbite. Ils chercheront à intéresser notre patriotisme au succès de leur expédient, mais souvenons-nous que nous ne sommes rien, que nous ne pouvons rien que par les principes dont nous avons le dépôt et la garde. Notre concours, que nous ne pourrions leur accorder qu'au détriment de ces principes, ne les sauverait pas, et nous resterions, nous, comme des soldats désarmés, dans l'impuissance de servir utilement notre malheureux pays.

Demeurons donc étroitement unis sur le terrain solide que nous avons choisi à Tours, demeurons unis pour nous éclairer et nous soutenir mutuellement, pour combattre plus efficacement les sophismes de toutes sortes au moyen desquels on égare l'opinion et pour déjouer les calculs de l'intrigue. Demeurons unis aussi à ceux de nos confrères de la presse parisienne qui n'appartiennent pas au congrès, mais qui marchent sous la même bannière et auxquels nous rattachons une foi commune et de communes espérances.

Le congrès de la presse provinciale est dû, je le sais, à une pensée de décentralisation; mais cette décentralisation, qui m'est chère, croyez-le bien, autant qu'elle peut l'être à chacun de vous, et dans l'intérêt de laquelle je vous recommande de conserver avec un soin jaloux toute votre indépendance, cette décentralisation, dis-je, n'exclut pas l'entente et le bon accord, et doit doubler les forces que nous trouverons dans notre union.

Qui, restons unis et fermes; et nous inspirant tous des manifestes du Roi et notamment de sa lettre du 2 juillet, ne cessons d'affirmer, comme nous l'avons fait à Tours, les doctrines fécondes de la Monarchie française et très-chrétienne, si bien symbolisée par le drapeau blanc, si bien représentée par le prince que sa naissance a fait notre Roi; de cette Monarchie qui peut seule donner pleine satisfaction, au sein de la paix et de la sécurité, aux justes aspirations des âmes vraiment libres, vraiment françaises; de cette Monarchie enfin sans laquelle la France ne saurait échapper aux dangers qui menacent son repos au dedans et son indépendance au dehors.

Recevez, chers et honorés confrères, l'assurance de toutes mes sympathies.

E. BENEZET,
Président du Congrès de la presse catholique et royaliste de province.

La presse de province fait le meilleur accueil à cette communication de son président. Déjà plusieurs journaux la reproduisent avec une approbation sans réserve.

de les revendre pour en acheter d'autres, comme faisait Franklin dans sa jeunesse. Du reste, je prends, en les lisant, des notes qui me servent ensuite à faire des comparaisons, des rapprochements et des vérifications.

Jamais je n'avais vu un si singulier bonhomme: il s'en fallait de beaucoup pourtant qu'à cette première entrevue j'eusse aperçu tout ce qu'avait d'original le tisserand philosophe.

II.

CONVERSATION AVEC LE FABRICANT.

J'étais, quelques semaines plus tard, d'une partie de chasse où se trouvait un riche fabricant de tissus pour meubles; je lui parlai du tisserand de la forêt.

— Ah ! s'écria-t-il, je le connais... Depuis cinq ans il fait mon désespoir.

— Comment ça ?

— Figurez-vous, Monsieur, que je lui propose de diriger mes ateliers, avec un traitement de quatre mille francs, logement,

chauffage, éclairage et nourriture en sus. Il refuse. Il aime mieux rester à végéter dans son trou, occupé de niaiseries et buvant de l'eau. Croiriez-vous que sa folie va jusqu'à mettre quelquefois vingt-cinq francs dans un livre, et qu'il ne pense pas à renouveler sa veste et son pantalon ?

— Ça ne me surprend pas.

— Comment, ça ne vous surprend pas ?

— Non; j'ai bien vu tout de suite qu'il

devait pousser jusque-là son excentricité.

— Non, Monsieur, détrompez-vous;

vous n'avez pu deviner jusque où va chez lui

cette maladie, car c'en est une, évidemment.

Un jour que j'insistais pour qu'il vint, aux

conditions que j'ai dites, diriger mes at-

eliers, savez-vous ce qu'il me dit ?

(La suite au prochain numéro.)

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

On lit dans l'Union :
Nous recevons une nouvelle d'une extrême importance. Le gouvernement du maréchal Serrano a notifié aux puissances l'intention où il était de mettre le Golfe cantabrique en état de blocus.

Le cabinet de Londres a répondu à cette communication en déclarant que, si cette mesure était prise, il reconnaîtrait immédiatement aux carlistes la qualité de belligérants.

Cette réponse, si elle se confirme, comme nous avons lieu de le croire, serait le meilleur commentaire du passage du discours de la reine relatif aux affaires d'Espagne. Les intérêts de l'Angleterre sont, en cette question, d'accord avec le bon droit.

Voici les dépêches communiquées par l'Agence Havas :

Madrid, 7 août.

La Gaceta annonce que les carlistes se sont emparés de la Guardia, en Navarre. Ils ont relâché les volontaires avec les 46 soldats qui défendaient la place.

La brigade du général Yriarte est entrée à Teruel au milieu de acclamations. Les carlistes qui l'attaquaient ont pris la fuite immédiatement.

Il y a eu à Grenade quelques troubles occasionnés par la loi sur la conscription. Ils ont été énergiquement réprimés.

L'Imparcial dit que les chefs du fédéralisme sont profondément divisés.

On assure que la Banque de Paris exige le paiement de 30 millions en argent, à l'échéance de juillet, pour empêcher la vente des titres de garantie.

Le juge chargé de l'instruction de l'assassinat du maréchal Prim a fait appeler cinquante nouveaux témoins.

PRESSE.

On écrit de Berlin à la Gazette du Weser que le gouvernement espagnol a déjà envoyé deux officiers supérieurs à Berlin pour prendre possession des fusils achetés par le ministre d'Espagne.

On ajoute que le gouvernement allemand ne s'opposera pas à l'embarquement de ces armes, vu que l'Allemagne en possède une très-grande quantité depuis la dernière guerre.

D'un autre côté on télégraphie de Berlin à la Volkszeitung, de Cologne, que le gouvernement prussien s'il pouvait lui céder un certain nombre de canons pris dans les dernières guerres ou hors de service dans l'artillerie prussienne, mais que le gouvernement de Berlin n'aurait pas répondu à cette demande parce que le gouvernement de Madrid n'est pas encore reconnu.

ITALIE.

L'agitation révolutionnaire prend des proportions très-considérables en Italie.

Le parti mazzinien s'est, paraît-il, depuis la mort de son chef, rapproché de l'Internationale et travaille en commun avec elle.

Le gouvernement se montre, à bon droit, très-alarmé; de même que M. de Bismarck en Allemagne, il croit arrêter le mouvement par la dissolution des associations ouvrières; il fait, en outre, procéder à de nombreuses arrestations. Tout porte à croire que ses efforts seront vains et que le moment approche où la démagogie se chargera de tirer, à son profit, la conclusion des doctrines et des actes qui ont détruit depuis quinze ans dans la Péninsule le principe de l'ordre et de la paix.

Les journaux républicains s'élèvent en termes très-vifs contre les arrestations qui ont été opérées.

L'Unità italiana va même jusqu'à publier une protestation de la Société des fabriques de Gènes, signée : le « Triumvirat. »

Bologne, 8 août.

La nuit dernière, plusieurs individus armés sont partis du territoire d'Imola se dirigeant vers Bologne. Ils ont interrompu les communications télégraphiques avec les Romagnes; mais, poursuivis par la force publique, ils ont presque tous été arrêtés.

Plusieurs caisses de fusils et de munitions ont été saisies près de Bologne. A Imola, toutes les associations révolutionnaires ont été dissoutes. La ville et la province de Bologne sont parfaitement tranquilles.

Les 60 individus armés qui ont parcouru le territoire entre Imola, Castel et San-Pietro, ont enlevé le chef de gare et les gardiens du chemin de fer. Ils ont, en outre, tenté d'arrêter le train international, mais le mécanicien, s'en étant aperçu, a pu faire reculer le train.

Chronique locale et de l'Ouest.

VILLR DE SAUMUR. — AVIS ADMINISTRATIF.

LISTE électorale municipale.

Le maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens qu'aux termes de la loi du 7 juillet dernier, du décret du 11 du même mois et des circulaires ministérielles transmises depuis, la liste électorale municipale préparatoire de la commune sera déposée au secrétariat de la Mairie, à partir du 9 jusqu'au 29 août du présent mois.

Pendant ce temps, tout citoyen omis pourra réclamer son inscription et tout électeur inscrit pourra demander l'inscription ou la radiation de tout individu indûment omis ou indûment inscrit.

Les conditions à réunir pour être électeur sont, outre d'avoir 21 ans accomplis :

- 1° Être né dans la commune;
- 2° S'y être marié;
- 3° Y avoir tiré au sort;
- 4° Y payer l'une des 4 contributions.

Le temps de domicile exigé pour les trois derniers cas est un an révolu au 27 septembre prochain.

Les personnes qui ne se trouveront dans aucun des cas prévus ci-dessus, devront faire au secrétariat de la Mairie, jusqu'au 29 du courant, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, une déclaration établissant le lieu et la date de leur naissance et justifiant d'un domicile réel de deux ans dans la commune, au 27 septembre.

Les personnes qui auraient quitté la commune, y étant nées ou y ayant tiré au sort, et y seraient revenues, n'auraient à justifier que d'un séjour de six mois au 27 septembre, pour être inscrites sur la liste.

Le maire rappelle que, passé le délai réglementaire ci-dessus (29 août), aucune inscription autre que celles prononcées, soit par la commission spéciale, soit par M. le juge de paix, dans les délais légaux, ne pourra être faite sur la liste électorale.

Il ne saurait donc trop insister auprès de ses concitoyens pour les inviter à se présenter à la Mairie, afin de s'assurer s'ils sont portés sur la liste, et, dans le cas contraire, réclamer leur inscription.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 6 août 1874.

Le conseiller municipal délégué, faisant fonctions de maire,

BURY.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 16 août 1874,

A 8 HEURES 1/4 DU SOIR, SQUARE DU THÉÂTRE.

Programme.

1. L'Enfant de la Loire, pas redoublé..... DÉPLACE.
2. Tancredi, fantaisie..... ROSSINI.
3. Rose et Violette, mazurka..... WIEPRECHT.
4. L'Etoile d'Angleterre, polka..... LAMOTTE.
5. La Fille de M^{me} Angot, fantaisie..... LÉCOQ.
6. La Retraite de Solferino..... TILLIARD.

Au concours agricole de l'arrondissement de Chinon, qui s'est tenu à Bourgueil le 2 août, notre concitoyen, M. Favaron, a obtenu une médaille d'argent pour ses tarares, et M. Muray, de Varennes, un rappel de médaille d'argent pour sa belle collection d'instruments.

La chasse sera ouverte, le 30 août, dans l'Indre-et-Loire, la Sarthe, les Deux-Sèvres et la Vienne; le 6 septembre, dans la Loire-Inférieure, le Maine-et-Loire et la Mayenne; le 13 septembre, dans les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan; le 30 septembre, dans l'Ille-et-Vilaine.

Il se confirme que Mgr Freppel n'aurait pas cru devoir accepter son élévation au siège archiepiscopal de Reims.

Il est question de M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, pour un des sièges épiscopaux à pourvoir actuellement.

Depuis quelque temps, des pourparlers étaient engagés entre les patrons et les ouvriers boulangers de Nantes. Ces derniers réclamaient une augmentation quotidienne de 0 fr. 75 c.; mais les patrons ne voulant augmenter leur salaire que de 25 c., ils se sont mis en grève. Cependant le public n'a pas eu à souffrir de cet état de choses, car l'administration, prévoyant un semblable résultat, s'était entendue avec l'autorité militaire.

Informé par dépêche télégraphique, le ministre a autorisé l'envoi immédiat à Nantes de tous les ouvriers de cette profession, pris dans différents garnisons, et le général Lallemand a fait mander d'urgence tous les soldats du 11^e corps ayant appartenu à la boulangerie; il en est arrivé sur-le-champ de divers endroits, qui ont été mis de suite à la disposition des maîtres boulangers dont les pétrins et les fours avaient été abandonnés par leur personnel ordinaire.

Des personnes dignes de foi, en position d'être bien informées, dit l'Espérance du peuple, parlent de quelques violences exercées par les ouvriers qui ont organisé la grève, sur d'autres plus disposés à s'entendre à l'amiable avec les patrons, sans leur forcer la main.

Les mesures prises par l'autorité supérieure ont eu d'heureux résultats. Dès samedi soir, les deux tiers des boulangers avaient repris leur travail. Il y a lieu d'espérer que les meneurs ou les plus récalcitrants comprendront et l'exagération de leurs exigences, et les avantages d'une bonne entente avec les patrons.

On ne saurait trop vivement remercier M. le commandant de la division militaire qui, à la demande de M. le préfet et de M. le maire, est parvenu en quelques jours à fournir à la boulangerie de Nantes les bras que la grève venait de lui enlever subitement.

Les militaires employés ont droit aussi à de bien vifs éloges, car ils déploient partout la plus grande activité, et leur conduite ne laisse rien à désirer. Ils rendent un signalé service à la cité.

On parlait samedi soir encore de nouvelles disputes entre les ouvriers continuant la grève et ceux qui ne voulaient plus y prendre part. Bien d'autres détails nous sont donnés au sujet des efforts faits pour empêcher la reprise du travail; mais nous croyons devoir nous renfermer sur ce point dans la plus grande réserve, puisque l'on paraît être entré dans la période d'apaisement.

Efficacité de l'eau de chaux contre la piqûre des guêpes, frelons et abeilles.

Tous les ouvrages d'agriculture indiquent l'alcali volatil comme le meilleur remède contre la piqûre des insectes hyménoptères; je suis volontiers d'accord avec eux sur ce point, car il est évident que l'alcali neutralise le venin inoculé par l'aiguillon qui pénètre sous la peau en forme de vrille et que nous cassons sous la plaie malgré nous, en y portant vivement la main; ce que l'on devrait se dispenser de faire. Mais comme les cultivateurs ne peuvent avoir chez eux, — et pour cause, — ou bien s'abstiennent de se précautionner d'alcali, tandis qu'il leur est facile de faire eux-mêmes et instantanément de l'eau de chaux, en délayant quelques grammes de chaux vive dans un verre d'eau, je crois utile de faire connaître le résultat de mes nombreux essais, qui tous ont été suivis d'un prompt succès.

Il y a quelques années, je fus atteint à la tête et au visage par de nombreuses piqûres de guêpes; c'est le cas de dire que je souffrais comme un damné; car, comme on le voit, je ne parle pas d'une simple piqûre isolée. Je n'avais pas d'alcali sous la main et ne savais quel remède employer; mais comme j'éprouvais à peu près les mêmes souffrances que produit la brûlure par le feu et que je connaissais de longue date les bons effets de l'eau de chaux en pareil cas pour calmer l'inflammation et raffermir les tissus, j'eus recours à l'eau de chaux et m'en trouvai bien.

Vingt fois depuis ce temps j'ai eu occasion de conseiller l'eau de chaux comme moyen curatif pour les piqûres d'abeilles, frelons, guêpes, et toujours et instantanément les douleurs vives cessent, le calme revient et l'on tarde peu à adresser un remerciement sincère à l'eau de chaux qui vous a délivré d'une souffrance que je puis dire intolérable sans crainte d'être taxé d'exagération.

DAUVERNE.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. Henri CHANTILLY.

A l'occasion des Fêtes qui auront lieu, à Saumur, les 23, 24 et 25 août.

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRA

Avec le concours d'Artistes des théâtres de premier ordre.

M^{me} VAREZ, 1^{re} chanteuse du Théâtre-Lyrique de Paris.

M^{me} DUJARDIN, 1^{re} dugazon du Grand-Théâtre de Lyon.

M^{me} TAVERNIER, 1^{re} duègne, dernière saison à Toulouse.

M. BERTIN, 1^{er} ténor du Théâtre-Royal de la Monnaie, à Bruxelles.

M. FETLINGER, 1^{er} basse, dernière saison à Lille, saison précédente à Angers.

M. PAULUS, baryton, des 2^{es} basses, arrivant de Cherbourg.

M. DUJARDIN, 2^e ténor du Grand-Théâtre de Lyon.

M. EMMANUEL, trial (Nancy).

Le piano sera tenu par un professeur du Conservatoire.

Comme l'année dernière, l'orchestre sera renforcé par des premiers sujets d'Angers.

Répertoire probable : Le Caid; les Charmeurs; le Domino noir; Galathée; le Postillon de Longjumeau, et, pour satisfaire à de nombreuses demandes, l'Ombre, de Flotow.

Pour éviter l'encombrement, on peut, dès aujourd'hui, retenir ses places pour les trois jours.

Des mesures seront prises pour que les places en location entrent par une porte spéciale.

Mardi 23, à l'occasion du FRU D'ARTIFICE, il y aura, à 8 heures 1/2, un entr'acte suffisant pour laisser aux spectateurs la faculté d'y assister.

Dernières Nouvelles.

On écrit de Versailles, le 10 août :

« Le prince de Hohenlohe a annoncé verbalement samedi au duc Decazes l'intention de l'Allemagne de reconnaître le gouvernement espagnol. Le prince n'a pas remis de note au gouvernement français. »

On pense que cette initiative de l'Allemagne sera suivie par les grandes puissances. »

Bien que la seconde de ces nouvelles soit donnée sous forme dubitative, nous n'osons pas dire que nous n'y croyons pas.

Toutefois, le fait serait peu en rapport avec l'attitude de l'Angleterre en ces derniers temps, et il semble encore douteux que le cabinet de Londres s'associe à cette démarche.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (juillet 1874), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N^o 27. — Le Chamois captif. — Coiffure de l'antique Égypte conservée jusqu'au dix-neuvième siècle. — Le langage. — Les Premières pièces de Corneille. — Surtout de table, d'après Albert Durer. — Charles Dickens (suite). — Dessin de Michel-Ange. — La Beauté.

N^o 28. — La Cathédrale de Colmar. — Une Cause de discorde. — Le Tisserand philosophe (fin). — Le bois de Payolive. — Effets d'électricité météorologique, récit d'un voyageur. — Trois proverbes. — Habitude. — Aptitude intellectuelle des enfants de couleur. — La Trichine.

N^o 29. — La Peinture d'animaux; Desportes et Oudry. — Le Renard et le Loup, conte russe. — Le Docteur Pouchet. — Les douze Règles des Sannyasins. — La Montagne des Pots-Cassés. — La Chanson du Rouet. — Misanthropie de M^{me} du Deffand. — L'Eurythmie. — Milton et le duc d'York. — Les Progrès du luxe. — La Pêche à la ligne en eau douce (suite).

N^o 30. — Le Port de Venasque (Espagne). — M^{me} Somerville. — Bonté. — Les Basaites de Prades (Haute-Loire). — Carnet d'un flâneur : Tel anier, tel âne. — Idéal. — Volonté. — Médaille représentant Louis XIV et sa devise, attribuée à François Warin.

Gravures.

N^o 27. — Un Bond de Chamois, par Théophile Schuler. — Surtout de table, d'après Albert Durer, au Musée de Vienne. — Tête dessinée par Michel-Ange (Musée des Offices, à Florence).

N^o 28. — Cathédrale de Colmar; portail latéral du midi. — Rochers de Payolive, près des Vans (Ardèche). — La Trichine (2 grav.).

N^o 29. — Querelle de chiens, esquisse par Oudry (Musée de Vienne). — La fleuse, dessin d'Alf. Beau. — La Pêche à la ligne en eau douce (fig. 76 à 83).

N^o 30. — Le port de Venasque. — Les Basaites de Prades (Haute-Loire). — Un Anier à Valence (Espagne). — Médaille de Louis XIV, en argent et en bronze, par François Warin (Bibliothèque nationale).

SAISON THERMALE
Aulus (Arlège)
Eaux laxatives, diurétiques, dépuratives. Maladies des organes génito-urinaires, goutte, gravelle, de l'estomac, des intestins, constipation, diarrhée chronique, vices du sang. Eau transportable. — Chemin de fer du Midi, station de Saint-Girons.
— Un des plus beaux sites des Pyrénées.
Pougues-les-Eaux, Sources St-Léger (Nièvre).
La plus apéritive et la plus reconstituante de toutes les eaux minérales. Souveraine contre les maladies de l'estomac, de la vésicule biliaire, de la vésicule, du foie, de la vessie, gravelle, goutte, diabète, albuminurie, affections des femmes, chlorose, anémie, maladies générales du sang.
— Etablissement thermal et hydrothérapique, ouvert du 15 mai au 1^{er} octobre. — En vente dans toutes les pharmacies; se défier des substitutions.
Station de Pougues-les-Eaux; ligne du Bourbonnais.

PLUS DE DENTS GATÉES
Par l'emploi du Dentifrice du Chimiste
GOULARD
Recommandé par les sommités médicales
Prix: 2 francs.
Se trouve chez les principaux Parfumeurs et Pharmaciens.

Dépôt à Saumur, chez M. Henri MACHET, CONFREUR, Rue d'Orléans.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purgation et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:
REVALESCIÈRE
Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mau-

vaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellaunt, le duc de Plaskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc.

- Cure N° 48,614.
M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.
- Cure N° 62,986.
M^{lle} Marfin, de *Suppression des règles et Danse de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalésclière*.
- Cure N° 65,112.
E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.
- Cure N° 62,845.
M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70,421.
M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.
Plus nourrissante que la viande, elle économe et se conserve encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalésclière*: boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalésclière chocolatée*, en boîtes, de 2 fr. 25 c. et de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicière, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange; et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.
Départs de Saumur pour Poitiers:
5 heures 45 minutes du matin.
11 — — — du soir.
Départs de Poitiers pour Saumur:
5 heures 40 minutes du matin.
10 — 35 — — du soir.
Tous ces trains sont omnibus.

Marché de Saumur du 8 août.

Froment (1 ^h) 77 k. 20 84	Huile de lin. 50
2 ^e qualité. 74 20	Graine tréfle 50
Seigle. 75 13 50	— luzerne 50
Orge. 65 15 50	Foin (h. bar.) 780
Avoine (h. bar.) 50 11 50	Luzerne 85
Fèves. 75 17 50	Paille 780
Pois blancs. 80 34	— cassées 50
— rouges. 80 32	— jaunes 50
Graine de lin. 70	Chanvres 1 ^{er} 250
Colza. 65 24 50	— qualité (521, 500)
Chenevis. 50 22 50	
Huile de noix 50 125	— chenevis 50
— chenevis 50	

COURS DES VINS.
BLANCS (2 hect. 90).

Coteaux de Saumur, 1873.	1 ^{re} qualité	à 140
Id.	2 ^e id.	à 130
Ordin., envir. de Saumur 1873.	1 ^{re} id.	à 135
Id.	2 ^e id.	à 125
Saint-Léger et environs 1873.	1 ^{re} id.	à 125
Id.	2 ^e id.	à 115
Le Puy-N.-D. et environs 1873.	1 ^{re} id.	à 125
Id.	2 ^e id.	à 115
La Vienne, 1873.	1 ^{re} id.	à 140
	2 ^e id.	à 130

ROUGES (2 hect. 90).

Souzy et environs, 1873.	1 ^{re} qualité	à 140
Champigny, 1872.	1 ^{re} id.	à 160
Id.	2 ^e id.	à 170
Varrains, 1873.	1 ^{re} id.	à 170
Varrains, 1873.	2 ^e id.	à 135
Bourgueil, 1873.	1 ^{re} qualité	à 115
Id.	2 ^e id.	à 140
Restigné 1873.	1 ^{re} id.	à 130
Id.	2 ^e id.	à 135
Cbinon, 1873.	1 ^{re} id.	à 135
Id.	2 ^e id.	à 115

P. GODET, propriétaire-gérant.

GOURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 AOUT 1874.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %, jouissance 1 ^{er} juin 72.	63	20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	680		Canal de Suez, jouiss. jany. 70.	425	
4 1/2 %, jousiss. mars.	91		Crédit Mobilier.	385	10	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	570	7 50
4 %, jouissance 22 septembre.	75	50	Crédit foncier d'Autriche.	550	10	Société autrichienne, j. jany.	730	5
5 %, Emprunt 1871.	98	60	Charentes, 400 fr. p. j. août.	335	5	OBLIGATIONS.		
Emprunt 1872.	98	60	Est, jouissance nov.	526	25	Orléans.	295	50
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	218		Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	905		Paris-Lyon-Méditerranée.	293	50
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	436	25	Midi, jouissance juillet.	430	10	Est.	288	50
— 1865, 4 %.	474		Nord, jouissance juillet.	1075		Nord.	299	
— 1869, 3 % t. payé.	306		Orléans, jouissance octobre.	870		Ouest.	289	
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	275		Ouest, jouissance juillet, 65.	562	50	Midi.	390	
Banque de France, j. juillet.	3890	10	Vendée, 250 fr. p. jousiss. juill.	905		Deux-Charentes.	268	75
Comptoir d'escompte, j. août.	530	1 25	Compagnie parisienne du Gaz.	765	2 50	Vendée.	258	50
Crédit agricole, 200 f. p. 1. juill.	465		Société Immobilière, j. jany.	23	50	Canal de Suez.	482	50
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	365		C. gén. Transatlantique, j. juill.	238	75			
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	900	90						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 4 mai 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 08 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — — omnibus.
9 — 01 — — — — — omnibus.
1 — 39 — — — — — omnibus.
4 — 19 — — — — — omnibus.
7 — 27 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — — omnibus.
12 — 38 — — — — — omnibus.
4 — 44 — — — — — omnibus.
10 — 28 — — — — — omnibus-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 45.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR.
FAILLITE SÉRAPHIN AUTRE.
Les créanciers de la faillite du sieur Séraphin Autre, marchand colporteur en blanc, demeurant à Saumur, sont invités à se trouver, le mardi 18 août 1874, à huit heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'être consultés, tant sur la liste des créanciers présumés que sur la nomination d'un syndic.
Le commis-greffier assermenté,
(374) L. BONNEAU.

A VENDRE
A L'AMIABLE.
LES IMMEUBLES
Ci-après désignés.
1^{re} COMMUNE D'ARTANNES.
1^o Quarante-quatre ares de vigne et luzerne, en Charazé, joignant au levant le petit chemin de Charazé et au nord Fouillard.
2^o Environ 8 ares 50 centiares de vigne, en Godebert.
2^{me} COMMUNE DE DISTRÉ.
3^o Environ 2 ares de terre, au fossé de la Dorée.
4^o Deux ares 75 centiares de terre, aux Chénévaux-de-Munet.
5^o Deux ares 75 centiares de bouillarderie, à la Fontaine-Saint-Martin, à Munet.
6^o Environ 50 centiares de bouillarderie, à prendre en commun dans la bouillarderie de Munet.
7^o Cinq ares 50 centiares de pré, dans la prée de la Roche.
8^o Une parcelle de bois, au bois de la Hays, à prendre dans un plus grand morceau.
3^{me} COMMUNE DE SAINT-LAMBERT.
9^o Quatre parcelles de terre et rangées, dépendant des closieries de la Violetterie et de la Groseillerie, situées au bourg de Saint-Lambert.
S'adresser, pour visiter les biens d'Artannes et de Distré, à M. Moquin, à Munet; et, pour visiter les autres biens de Saint-Lambert et pour traiter, à M. Méhouas, notaire. (355)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
HUIT MAISONS
Situées à Saumur,
Ci-après désignées:
1^o Une maison, place de la Bilange, n° 12, occupée par M. Pic;
2^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 43, occupée par M^{me} Lardeux;
3^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 41, occupée par M. Murray;
4^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 39, occupée par M. Rayneau;
5^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 37, occupée par M^{me} Besnard;
6^o Une maison, rue Cendrière, n° 4, occupée par M. Vaucel;
7^o Une maison, rue Cendrière, n° 6;
8^o Une maison, rue Cendrière, n° 3, occupée par M. Aubouin.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUSAS. (369)

A VENDRE
Chez M. CARTIER, négociant en vins à Tours:
1 foudre de 110 hectolitres et sa pompe.
1 foudre de 22 hectolitres, 25 " 20 " ,
1 " 16 " .
Et un appareil à distiller;
Le tout en parfait état.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Boudoux, chez M. Ackerman-Laurance, à Saint-Florent. (348)

RENEAUME
PUISATIER,
Rue de Bordeaux, à Saumur,
Se charge de creuser et de nettoyer les puits à toutes profondeurs.

BAINS DE MER
DES
SABLES-D'OLONNE
Trajet direct par les Chemins de fer de la Vendée.

A LA VILLE DE PARIS
Place Saint-Pierre,
On demande un apprenti.
CHANGEMENT DE DOMICILE.
M. HUBLLOT
MENUISIER,
Informe sa clientèle qu'il a transféré son domicile quai de Limoges, 59, ancienne maison Forge. (319)

AVIS
On demande un PIANO
d'occasion.
S'adresser au bureau du journal.
FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

DOCTOR IN ABSENTIA
Les personnes désireuses d'obtenir, sans déplacement, le titre et le diplôme de docteur ou de bachelier, soit en médecine, en sciences, en lettres, en théologie, en philosophie, en droit ou en musique, peuvent s'adresser à *Medicus*, rue du Roy, 46, à Jersey (Angleterre), qui enverra gratuitement les renseignements nécessaires. (354)

PLUS DE MERCURE!!!
Les DRAGÉES DUCOR, toniques, dépuratives, garanties sans mercure, sont infallibles contre les maladies secrètes des deux sexes, récentes ou chroniques, écoulements les plus invétérés, rebelles à tous traitements, Maladies de vessie, incontinences ou rétentions d'urine. Traitement sans privation ni régime. Note explicite, La-boute 3 fr. L'inventeur DUCOR, ph. à Toulouse, rue Matauban, 68, expédie franco, contre timb.-poste ou mandat, retour du courrier. (538)

EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN
REMBOURSABLE MOYENNANT DES
GAINS de fr. 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 45,000, 40,000, de d'un total de
26,950,000 LIRE ITALIENNES OU FRANCS DE FRANCE.
LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU
LE 1^{er} OCTOBRE 1874.
Une action pour ce tirage coûte fr. 5, six actions fr. 25, treize actions fr. 50 et vingt-sept actions fr. 100.
Le paiement des mises peut être adressé en timbres-poste, jusqu'à concurrence de fr. 50, au-dessus en billets de banque par lettre chargée, ou en mandats de poste internationaux, payables à Genève.
Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste de tirage.
S'adresser directement à
L'AGENCE DE FONDS PUBLICS,
A GENÈVE.
Listes de renseignements gratuits sur tous les Emprunts d'États.
P.-S. On peut prendre connaissance du prospectus au Bureau de ce journal.

LA MODE UNIVERSELLE
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
PREMIÈRE ÉDITION
Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.
Paris. Départem^t.
Un an. 6 fr. 8 f.
Six mois. . . . 3 50 4
Trois mois. 2 " 2
ÉDITION DE LUXE
Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées.
Paris. Départem^t.
Un an. 15 fr. 18 fr.
Six mois. . . . 8 fr. 10 fr.
Trois mois. 4 fr. 5 fr.
ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.
Paris, J. BAUDRY, éditeur.
On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

LA SANTÉ PUBLIQUE
Hygiène et Médecine populaires,
Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes.
CONDITIONS D'ABONNEMENT
Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an.
Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur sous-signé.